

Tableaux de renseignements supplémentaires – Écologisation des opérations du gouvernement

Approvisionnement écologique pour les ministères et les agences non assujettis à la *Loi fédérale sur le développement durable*

Au 1^{er} avril 2014, le gouvernement du Canada continuera de prendre des mesures pour intégrer les considérations environnementales aux achats gouvernementaux, conformément à sa *Politique d'achats écologiques*.

Mesure de rendement	
Résultat prévu	
Acquisition, utilisation et élimination des biens et services respectueuses de l'environnement	
Indicateur de rendement	Niveau de rendement cible
Faire avancer la mise en œuvre de la <i>Politique d'achats écologiques</i> établie par le fédéral	Revoir et rajuster la politique des cartes d'achat ministérielles. S'assurer que les agents de marchés et d'approvisionnement suivent la formation obligatoire pour mettre en application les objectifs de la politique. Inclure la contribution aux objectifs de la politique et leur appui dans les évaluations de rendement.
Résultat prévu	
Réduire la consommation de papier et examiner les solutions de rechange	
Indicateur de rendement	Niveau de rendement cible
Réduire les envois postaux aux clients	Réduire les envois postaux de 20 %
Réduire l'achat et le gaspillage de papier	Sur les imprimantes, choisir l'impression recto-verso par défaut. Communiquer avec le personnel et les clients par voie électronique.
Réduire l'impression de grands volumes pour diminuer l'utilisation de cartouches, économiser de l'énergie et réduire les émissions de carbone	Réduire l'achat des cartouches de 20 %
Prévoir un tiroir de papier recyclé pour les grosses imprimantes.	Augmenter l'achat et l'utilisation de papier au contenu recyclé d'au moins 30 %